

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1794

Artikel: Le prix du lait a tourné : les producteurs s'organisent pour mieux négocier, mais ils devront aussi pratiquer l'autodiscipline
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et se conforme au droit. A cela s'ajoute que les initiants ont déjà obtenu du parlement un encadrement plus strict du droit de recours qui est entré en vigueur l'année dernière. Avec l'argument procédural tombe le masque: les partisans de l'initiative souhaitent en réalité que le droit de l'environnement soit appliqué

moins rigoureusement.

«L'obstructionnisme» ou la «recourite» existent. Mais, ils sont le fait de ceux qui défendent des intérêts particuliers et peuvent être mieux combattus par d'autres moyens. *Primo*, l'amélioration des procédures et la prise en compte des oppositions déjà au

stade de l'élaboration des projets: plus un projet est de qualité, moins il est susceptible d'être attaqué par un recours. *Deuxio*, l'attribution de moyens supplémentaires aux tribunaux pour qu'un arrêt ne se fasse pas attendre de longs mois en cas de dépôt d'un recours. A ces deux maux, l'initiative n'apporte aucun remède.

Le prix du lait a tourné

Les producteurs s'organisent pour mieux négocier, mais ils devront aussi pratiquer l'autodiscipline

Albert Tille (18 septembre 2008)

L'embellie aura été de courte durée. Ce printemps, les paysans décrochaient de haute lutte une augmentation du prix du lait industriel après celle obtenue en 2007. Euphorisés par la hausse des cours mondiaux, les grévistes réclamaient 30 centimes (DP 1783). Ils en ont obtenu 6. Les producteurs de lait destiné aux fromageries, qui bénéficient d'un supplément de prix parce qu'ils renoncent à l'ensilage, ont voulu à leur tour profiter de l'embellie. Et bien c'est raté. Malgré une nouvelle menace de grève, la hausse de 6 centimes vient de leur être refusée par les fabricants de Gruyère AOC. Dans la foulée, les distributeurs et les transformateurs envisagent pour 2009 de revenir sur leurs «largesses» de cette année.

Le vent a donc à nouveau tourné. Ou plus exactement le marché. La plupart des agriculteurs travaillent désormais en dehors des contingents laitiers qui disparaîtront totalement l'an

prochain. Alléchés par la hausse des prix, les paysans ont augmenté la production. Il y a maintenant trop de lait. Dans le même temps, les prix se sont stabilisés dans l'Union européenne. Ils ont même baissé en Allemagne. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Les fromages suisses qui avaient augmenté de prix se vendent moins bien. Emmi, le grand fabricant de produits laitiers, exporte plus de 20% de sa production et sort d'une période difficile. Son patron crie au danger. La différence de prix du lait entre la Suisse et l'Union européenne est de nouveau de quelque 27 centimes. C'est trop pour espérer conserver et conquérir des parts de marché malgré le développement de nouveaux produits comme *Energy Milk*.

Avec la déréglementation du marché du lait, la cohorte des paysans doit négocier avec le groupe restreint des grands distributeurs et des transformateurs. Pour équilibrer ce combat inégal, les

producteurs viennent de décider une coordination au niveau national de la négociation des prix et de la gestion des quantités. La consultation interne au sein de l'association est claire: plus de 80% en faveur d'une stratégie centralisée. L'instrument doit encore être affiné. L'organisation professionnelle aura pour tâche de faire pression sur les distributeurs et d'obtenir pour les paysans les conditions les plus favorables que peut consentir le marché. Elle devra aussi, et ce sera le plus difficile, contrôler le volume de la production de lait pour éviter les surplus dévastateurs. Elle ne rétablira pas le contingentement mais s'efforcera d'orienter la production par des taxes incitatives ou dissuasives. La Confédération se contentera de donner la force obligatoire à cette régulation. Les débats s'annoncent chauds au sein de l'organisation faîtière des producteurs de lait.